

En Loire-Atlantique, l'emploi au beau fixe

Résultat d'une dynamique continue de l'emploi depuis la fin des années 90, en 40 ans, le taux de chômage diminue fortement. Comme en France, l'emploi se tertiarise avec une progression notable des cadres, notamment dans des fonctions à forte valeur ajoutée. Néanmoins, le département conserve ses spécificités industrielles avec une importante présence d'ouvriers, d'intérimaires et également de travailleurs détachés. Malgré un taux d'activité en hausse, notamment chez les femmes, les tensions de recrutement restent sensibles dans la plupart des métiers et dans presque toutes les activités.

En 40 ans, la baisse du chômage et le dynamisme en matière d'emploi se conjuguent en Loire-Atlantique. L'enjeu est alors de maintenir cette attractivité tout en améliorant les conditions de vie des actifs : rémunérations, accès au logement, temps et modes de transports adaptés, etc. Fort de ses spécificités, le département doit cependant composer avec le vieillissement à venir de sa population et l'emploi des seniors, ainsi qu'avec les tensions sur le recrutement déjà en œuvre dans certaines activités en croissance, comme l'informatique.

Une dynamique de l'emploi salarié continue

Avec 632 600 emplois salariés fin 2021, hors travailleurs détachés ► **encadré**, le dynamisme de la Loire-Atlantique ne se dément pas : l'emploi augmente de 1,8 % en moyenne par an entre 1989 et 2021, contre +1,3 % dans le référentiel ► **figure 1**. L'écart avec le référentiel se creuse régulièrement au cours des trente dernières années. Entre 2013 et 2019, l'emploi progresse beaucoup plus vite (+2,0 % en moyenne par an) que la population en âge de travailler (+0,9 % en moyenne par an).

Ce dynamisme repose sur une forte tertiarisation de l'économie : la part du tertiaire marchand dans l'emploi augmente de 14 points en Loire-Atlantique contre 11 points dans le référentiel. Ces gains sont davantage portés par le tertiaire productif (soit les services principalement utilisés par les entreprises, avec +4,6 % chaque année entre 1975 et 2019), que par le secteur tertiaire présentiel qui reste stable ► **chapitre Économie**. En effet, une partie des activités de services réalisées jusque-là en interne dans l'industrie sont sous-traitées à des entreprises spécialisées, par exemple le développement d'applications informatiques ou la comptabilité.

La progression de l'emploi non salarié est moindre que celle de l'emploi salarié, mais est légèrement supérieure à celle du référentiel : +0,8 % par an, contre

► Encadré - En 2019, 36 000 travailleurs détachés en Loire-Atlantique

La Loire-Atlantique, comme les Bouches du Rhône et la région Bretagne, fait partie des territoires français qui recourent le plus au **détachement** de travailleurs. La filière navale utilise fortement ce processus d'emploi de main-d'œuvre, en réponse à ses difficultés de recrutement (métier de soudeur, en particulier).

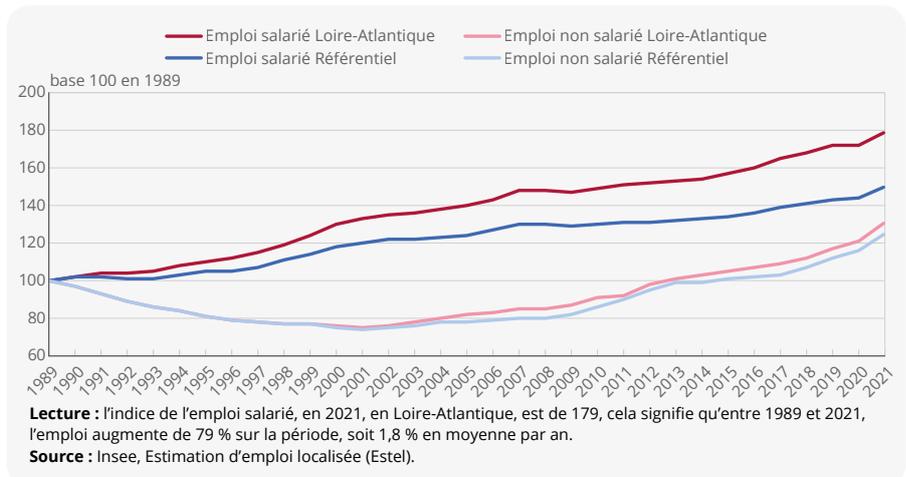
En 2019, 9 700 déclarations préalables de détachement (DPD) sont saisies par des entreprises étrangères pour des prestations devant être accomplies en Loire-Atlantique. Elles concernent 36 000 salariés soit, en moyenne, 3,7 salariés détachés par DPD. La durée moyenne de détachement est de 90 jours calendaires, soit 3 mois de travail accompli dans le département.

En 2019, l'industrie est le secteur le plus consommateur de travail détaché (72 % du volume de travail détaché), suivi de la construction (17 %). Les activités de services (7 %) et l'agriculture (2 %) occupent une part nettement inférieure. Les principaux bénéficiaires du travail détaché accompli dans l'industrie, en Loire-Atlantique sont, pour 55 % du volume de travail, les entreprises de fabrication de matériels de transports (y compris la construction navale, le nautisme, l'aéronautique mais sans l'automobile). Viennent ensuite les entreprises de réparation et d'installation de machines et d'équipements (16 % du travail détaché dans l'industrie), la métallurgie (11 %), la fabrication de meubles (5 %) et la fabrication d'autres machines et équipements (4 %).

En 2019, les entreprises étrangères qui détachent le plus grand nombre de salariés en Loire-Atlantique sont basées en Lituanie (5 990 salariés), au Portugal (3 760), en Roumanie (3 460), en Italie (3 460) et en Pologne (3 410). Pour autant, les salariés détachés sont majoritairement de nationalité roumaine (4 250 salariés), ukrainienne (3 800), sénégalaise (3 470), lituanienne (3 180), italienne (2 950), portugaise (2 540), polonaise (2 280).

La crise sanitaire de 2020 conduit à une diminution de 47 % du volume de travail détaché dans le département. Cependant, au 1^{er} semestre 2021, le recours à cette forme de main-d'œuvre repart à la hausse.

► 1. Évolution de l'emploi depuis 1989



+0,7 % pour le référentiel. L'emploi non salarié a d'abord décliné entre 1989 et 2012 puis, à partir de 2013, il progresse de façon continue, en lien avec l'essor

des immatriculations d'entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur (+9 % en moyenne par an entre 2013 et 2022).

Une forte augmentation des cadres

En lien avec la tertiarisation de l'économie, la part de cadres augmente fortement dans le département : de 8 % en 1982 à 20 % en 2019 ► **figure 2** (soit +11 points, contre +10 points dans le référentiel). Plus précisément, les **cadres occupant des fonctions métropolitaines** sont cinq fois plus nombreux en 2019 qu'ils ne l'étaient en 1982 : ces postes correspondent à des fonctions très qualifiées, notamment dans la conception-recherche et les prestations intellectuelles. Ainsi, leur part dans l'emploi passe de 4 % à 12 % sur la période. Ces postes sont majoritairement localisés à Nantes métropole (79 % des cadres des fonctions métropolitaines).

Par ailleurs, les **professions intermédiaires** deviennent, en 2019, la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée en Loire-Atlantique (28 %), devant les employés (25 %) et les ouvriers (20 %). Dans la zone d'emploi de Nantes, 29 % des actifs en emploi occupent une profession intermédiaire. Dans celle de Saint-Nazaire, ouvriers et professions intermédiaires sont dans des proportions équivalentes (25 % et 26 %).

L'emploi ouvrier, quant à lui, s'érode en Loire-Atlantique mais reste considérable dans certaines zones d'emploi, soutenu par des secteurs comme la fabrication de matériels de transports ou la métallurgie. En 1982, les ouvriers représentaient 33 % des actifs du département, ils sont 20 % en 2019. Dans les zones d'emploi de Châteaubriant, de Redon (zone d'emploi partagée entre la Loire-Atlantique et le Morbihan) et d'Ancenis, plus de 30 % des actifs sont ouvriers. La spécificité industrielle du département transparaît également au travers de l'intérim : 38 % de l'emploi intérimaire en **équivalent temps plein** se concentre dans l'industrie. En effet, l'emploi intérimaire représente 4,7 % de l'emploi au 4^e trimestre 2022, contre 3,0 % dans le référentiel. En vingt ans, il a augmenté de 3,3 % en moyenne par an.

Par ailleurs, le nombre d'employés continue de progresser dans le département mais sa part se réduit de 28 % des actifs en 2008 à 25 % en 2019. Néanmoins, c'est la catégorie la plus représentée dans les zones d'emploi proches du littoral, Challans (zone d'emploi partagée entre la Loire-Atlantique et la Vendée), Pornic et Saint-Nazaire, portées notamment par les activités liées au tourisme.

Un taux d'activité en hausse pour les femmes

Le dynamisme économique de la Loire-Atlantique apparaît également dans le **taux d'activité** du département : 76 %, soit 2 points de plus que dans

► 2. Part des actifs en emploi selon les catégories socioprofessionnelles, par zone d'emploi en Loire-Atlantique en 2019

| Zones d'emploi | en % | | | | |
|-------------------------|---|---|----------------------------|-----------|-----------|
| | Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise | Cadres, professions intellectuelles supérieures | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers |
| Nantes | 6 | 24 | 29 | 24 | 17 |
| Saint-Nazaire | 8 | 13 | 26 | 28 | 25 |
| Pornic | 11 | 12 | 25 | 27 | 25 |
| Ancenis | 10 | 9 | 24 | 26 | 31 |
| Redon | 12 | 9 | 23 | 25 | 31 |
| Châteaubriant | 14 | 8 | 20 | 26 | 32 |
| Challans | 13 | 8 | 21 | 29 | 29 |
| Loire-Atlantique | 7 | 20 | 28 | 25 | 20 |

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2019.

le référentiel. Le taux d'activité féminin est aussi plus élevé que celui du référentiel (74 %, soit +3 points). Il augmente de 5 points entre 2008 et 2019. Sur la même période, l'écart avec les hommes se réduit : il passe de 7 à 4 points. Alors que le temps partiel est légèrement en dessous de celui du référentiel pour les hommes salariés, il est davantage ancré dans le département pour les femmes salariées : 32 %, contre 27 % dans le référentiel.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans est également supérieur en Loire-Atlantique, même s'il se réduit au même rythme que dans le référentiel. Dans le département, il passe de 43 % en 2008 à 41 % en 2019. L'augmentation du **taux de scolarisation** de ces jeunes peut expliquer ce recul, même s'il reste inférieur au référentiel. Comme par le passé, les jeunes sont davantage en emploi dans le département, en raison du poids de l'apprentissage ► **chapitre Formation**.

Un taux d'activité plus faible pour les 60 ans ou plus

Alors qu'entre 55 et 59 ans, le taux d'activité est plus élevé en Loire-Atlantique que dans le référentiel, il est plus faible à partir de 60 ans. L'un des éléments explicatifs est l'arrivée de personnes de 60 ans ou plus en Loire-Atlantique, pour vivre leur retraite. En effet, le solde migratoire des retraités est plus élevé en Loire-Atlantique que dans le référentiel ► **chapitre Démographie**. Le poids de l'emploi industriel, notamment ouvrier, dans la région peut également conduire à une sortie plus rapide du marché du travail, notamment en cas de pénibilité d'emploi.

Davantage d'actifs diplômés en Loire-Atlantique

Les titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou brevet d'études professionnelles (BEP) et ceux d'un diplôme d'études supérieures courtes (niveau bac+2 à bac+4) sont plus présents en Loire-Atlantique que dans le référentiel : 54 % en Loire-Atlantique, contre 50 % dans le référentiel ► **chapitre Formation**.

L'importance de l'industrie qui emploie beaucoup d'ouvriers et de techniciens dans le département, peut expliquer cet écart.

A *contrario*, en 2019, 15 % des actifs du département possèdent un diplôme d'études supérieures longues (niveau bac+5 ou plus), contre 16 % dans le référentiel. Ils travaillent dans les activités scientifiques ou l'enseignement. Les actifs sans diplôme sont moins présents en Loire-Atlantique : 10 %, soit 3 points de moins que dans le référentiel. La proportion d'actifs sans diplôme est plus importante chez les hommes (11 %) que chez les femmes (9 %).

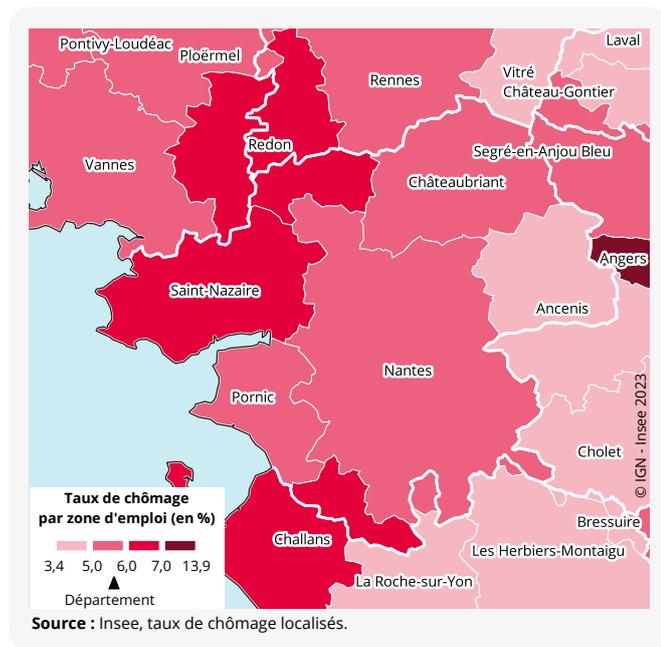
Un taux de chômage en baisse

En 40 ans, le **taux de chômage** diminue fortement, en lien avec le dynamisme économique du département. Au cours des décennies 1980 et 1990, il était particulièrement élevé, supérieur à celui de la France métropolitaine et parmi les plus hauts des départements du référentiel (entre 9 % et 12 %). À la fin des années 1990, il rejoint le taux de la France métropolitaine, puis se situe durablement en dessous pendant la décennie 2000 (entre 7 % et 8 %). Il se positionne parmi les taux les plus bas du référentiel à partir de la décennie 2010, pour atteindre 5,7 % en 2022.

En janvier 2023, 44 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an, en Loire-Atlantique comme dans le référentiel. Cette part baisse depuis mi-2021 alors qu'elle augmentait régulièrement entre 2009 et début 2021.

Même si le niveau de chômage reste limité en Loire-Atlantique en 2022, des différences infra-départementales sont notables ► **figure 3**. Les zones d'emploi de Challans et Saint-Nazaire ont les taux les plus élevés du département, mais ceux-ci restent toutefois plus faibles qu'en France : 6,3 % contre 7,3 %. La zone d'emploi d'Ancenis (zone d'emploi partagée entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire) se démarque avec l'un des plus faibles taux de chômage français : 4,3 % en 2022 (7^e zone d'emploi avec le plus faible taux).

► 3. Taux de chômage localisés en Loire-Atlantique par zone d'emploi en 2022



► 4. Métiers les plus souvent associés à des difficultés de recrutement en Loire-Atlantique en 2023

| Métiers | Nombre de projets de recrutement | Taux de tension (en %) | Part des recrutements saisonniers (en %) |
|---|----------------------------------|------------------------|--|
| Aides à domicile et aides ménagères | 2 350 | 95 | 8 |
| Employés de maison et personnels de ménage | 1 500 | 94 | 19 |
| Aides-soignants | 2 390 | 82 | 15 |
| Professionnels de l'animation socioculturelle | 3 290 | 79 | 40 |
| Employés de libre service | 1 460 | 77 | 38 |
| Cuisiniers | 1 540 | 75 | 47 |
| Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques | 1 490 | 71 | 1 |
| Serveurs de cafés restaurants | 2 860 | 71 | 57 |
| Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration | 2 480 | 70 | 29 |
| Agents d'entretien de locaux | 2 110 | 64 | 22 |
| Agriculteurs salariés | 2 230 | 59 | 77 |
| Maraîchers, horticulteurs salariés | 1 680 | 51 | 98 |
| Viticulteurs, arboriculteurs salariés | 1 960 | 42 | 96 |

Lecture : sur 1 490 projets de recrutement d'ingénieurs et cadres d'étude, de recherche et développement (R&D) en informatique ou de chefs de projets informatiques, 71 % sont considérés difficiles par les employeurs (taux de tension) ; 1 % sont saisonniers.

Champ : métiers qui recensent 1,9 % ou plus des projets de recrutement du territoire.
Source : Pôle emploi, enquête BMO 2023.

Un marché du travail tendu

En Loire-Atlantique, la dynamique de l'emploi se traduit par de nombreux projets de recrutement : 77 170 en 2023, soit 11 projets pour 100 emplois existants, comme dans le référentiel. Les taux d'activité étant déjà très élevés, les difficultés de recrutement sont prégnantes. Les **besoins en main-d'œuvre** sont forts dans les métiers d'ingénieurs de l'informatique, dans la santé (aides-soignants), ou encore l'aide à domicile et l'animation socioculturelle ► **figure 4**.

L'existence de tensions sur les recrutements pourrait inciter les entreprises à améliorer les conditions salariales. Pour autant, en Loire-Atlantique, le salaire horaire net moyen est de 14,9 euros contre 15,3 euros pour le référentiel en 2020. Il est plus faible pour toutes les catégories socioprofessionnelles (CSP) et pour tous les âges. Lors des déclarations préalables à l'embauche, 61 % des projets concernent des contrats à durée déterminée (CDD) de moins de un mois et 21 % des contrats à durée indéterminée (CDI). ●

Bruno Langlois (Dreets Pays de la Loire), Samuel Trivière (Insee)

► Définitions

Les **cadres des fonctions métropolitaines** correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés, exerçant leur activité dans 5 fonctions : conception et recherche (chercheurs, ingénieurs en développement informatique), prestations intellectuelles (architectes, juristes, chefs de projets informatiques, etc.), commerce inter-entreprises (cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux), gestion (cadres des banques, de la finance, des ressources humaines), culture et loisirs (professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, scénaristes, professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, scénaristes, etc.).

Les **professions intermédiaires** regroupent les professions de l'enseignement primaire et professionnel, les professions intermédiaires de la santé et du travail social et les techniciens et agents de maîtrise.

Le nombre moyen en **équivalent temps plein** correspond au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Il inclut les exploitants, les salariés, les mains-d'œuvre familiale et saisonnière, mais pas les prestations externalisées.

Le **taux d'activité** est le rapport du nombre d'actifs (actifs en emploi et chômeurs) sur l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux de scolarisation** est le rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis d'un âge déterminé, en formation initiale et inscrits dans un établissement d'enseignement, sur le nombre total de jeunes de cet âge.

Le **taux de chômage** localisé au sens du Bureau international du travail (BIT) est le ratio entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage). Au niveau régional, les taux localisés sont estimés en mobilisant, en plus de l'enquête Emploi, des sources complémentaires (recensement de la population, données administratives sur l'emploi et séries de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi), afin de mesurer des ventilations géographiques, par tranche d'âge et pour l'estimation de la population active.

L'enquête **Besoins en main-d'œuvre** (BMO) : chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à 2,3 millions d'établissements pour connaître leurs besoins en recrutement. Les résultats de l'enquête BMO 2023 reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2022, quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2023.

Le **détachement** est le fait pour un employeur, établi à l'étranger, de faire travailler en France ses salariés pour un objet défini et une durée limitée. Il peut se réaliser dans le cadre :

- de l'exécution d'un contrat de prestations de services transnationales entre deux entreprises ;
- d'une mobilité intragroupe ;
- d'une mise à disposition de salariés au titre du travail temporaire d'une entreprise établie hors de France.

► Pour en savoir plus

- Battesti C., Fontaine M., « Taux de chômage et inscrits à Pôle emploi : deux mesures, des évolutions différentes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 140, août 2023.
- Coirier G., « Besoins en main-d'œuvre 2023 », *Études et Recherches Pôle emploi*, avril 2023.
- Delhomme I. et al., « Regards sur la parité dans les Pays de la Loire – Des évolutions mais des inégalités persistantes », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 09, octobre 2022.